FORMULAIRE DE DEMANDE AIDES

ACQUISITION D’UN VÉHICULE MOINS ÉMISSIF

PARTICULIER

# PrÉSENTATION

Au titre de la solidarité, la ville de Reims accompagne les foyers les plus défavorisés, habitant ou travaillant dans la ZFEm, pour le remplacement d’un véhicule non classé à CRIT’AIR 3, avec mise au rebut, par l’acquisition ou la location d’un véhicule moins émissif, électrique, CRIT’AIR 1 ou 2, neuf ou d’occasion.

# AVANT DE COMMENCER

Renseignez-vous sur le montant et les conditions à remplir pour bénéficier de l’aide en téléchargeant le règlement de l’opération : [www.reims.fr](http://www.reims.fr)

Pièces justificatives sur le bénéficiaire

* Copie recto-verso de la carte nationale d’identité, du passeport ou du titre de séjour, en cours de validité ;
* Copie d’un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d’eau, d’électricité, avis d’imposition, quittance de loyer…) ;
* Copie de la dernière feuille d’imposition justifiant d’un revenu net fiscal annuel ;
* Relevé d’identité bancaire ;
* Le cas échéant, justificatifs attestant que la personne travaille dans la zone à faibles émissions (attestation de l’employeur, autorisation de la collectivité pour les marchés ambulants…).

Pièces justificatives pour le remplacement du véhicule

* Certificat de destruction du véhicule conformément aux dispositions de l’article R.322-9 du Code de la Route, Cerfa n°14365 et copie de la carte-grise rayée avec la mention « pour destruction » ;
* Certificat de non gage.

Pièces justificatives pour l’acquisition du véhicule

* Pour l’acquisition d’un véhicule, copie de la facture acquittée d’achat du véhicule, objet de la demande de subvention à son nom propre, prénom et adresse, et qui doit être postérieure à la mise en place de cette mesure ;
* Pour la LLD et la LOA, contrat de location, échéancier, première facture indiquant la date de versement du 1er loyer ;
* Certificat d’immatriculation du véhicule au nom du bénéficiaire ;
* Pour les véhicules d’occasion, une attestation sur l’honneur du vendeur du véhicule d’occasion (datée et signée, stipulant que le prix du véhicule n’excède pas sa valeur, qu’il est en état et qu’il respecte les normes applicables).

# 1. IdentitÉ du bÉnÉficiaire

[ ]  Madame [ ]  Monsieur

Nom, prénom : Cliquez ici pour taper du texte.

Date et lieu de naissance : Cliquez ici pour entrer une date. à Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse du domicile : Cliquez ici pour taper du texte.

Téléphone : Cliquez ici pour taper du texte. Portable : Cliquez ici pour taper du texte.

Courriel : Cliquez ici pour taper du texte.

Profession :Cliquez ici pour taper du texte.

Organisme ou raison sociale :Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse de l’employeur :Cliquez ici pour taper du texte.

Adresse du lieu de travail : Cliquez ici pour taper du texte. Lieu de travail dans la ZFEm oui [ ]  non [ ]

Revenu Fiscal de Référence (fournir la copie de l’avis d’imposition)

Année n -1 :Cliquez ici pour taper du texte.

Nombre de parts fiscales Année n -1 :Cliquez ici pour taper du texte.

# 2. Informations sur l’ancien vÉhicule REMPLACÉ MIS AU REBUT

**Motorisation :**

[ ]  Diesel ¨ [ ]  Essence ¨[ ]  Autre : ……………………………..

**Type de véhicule :**

[ ]  Véhicule léger

[ ]  Petit Véhicule Utilitaire Léger **≤** 2.5t ¨

**Date de 1re immatriculation du véhicule :** ……………………………..

**N° de vignette Crit’Air du véhicule :**

[ ]  Non classé ¨ [ ]  Crit’Air 5 ¨ [ ]  Crit’Air 4 ¨ [ ]  Crit’Air 3

# 3. DESCRIPTION DU VÉHICULE de SUBSTITUTION ACQUIS

**Nom et version du véhicule :** Cliquez ici pour taper du texte.

**Type de véhicule :**

[ ]  Véhicule léger

[ ]  Petit Véhicule Utilitaire Léger **≤** 2.5t ¨

**Énergie :**

[ ]  Diesel CRIT’AIR 2 ¨[x]  Essence ¨CRIT’AIR 2 [ ]  Essence ¨CRIT’AIR 1

[ ]  Hybride rechargeable ou pas / Essence ¨CRIT’AIR 1

[ ]  GNV ¨ [ ]  Électrique ¨ [ ]  Hydrogène ¨

**Moyen d’acquisition :**

[ ]  Location avec Option d’Achat ¨ [ ]  Location Longue Durée [ ]  Achat

**État du véhicule :** ¨[ ]  Neuf ¨ [ ]  Occasion

|  |  |
| --- | --- |
| **INVESTISSEMENT** | **COUT HT** |
| Coût du véhicule  |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **RESSOURCES** | **MONTANTS HT** |
| Aide de l’État - prime à la conversion |  |
| Aide de l’État - bonus écologique |  |
| Aide de l’État - prime ZFEm |  |

# 4. Attestattion SUR L’HONNEUR

Le bénéficiaire déclare avoir pris connaissance du règlement d’octroi et d’en respecter les conditions.

Le demandeur certifie exact les renseignements inscrits dans ce dossier et s’engage à fournir à la ville de Reims toutes les informations jugées utiles pour compléter la demande et suivre sa réalisation.

Le demandeur s’engage à ne pas avoir déjà bénéficié auparavant d’une aide de la ville de Reims pour l’acquisition ou la location d’un véhicule à faibles émissions.

Le demandeur doit respecter l’intensité maximale du cumul des aides.

Le demandeur certifie que le véhicule remplacé :

* n’est pas gagé ;
* n’est par endommagé au sens des dispositions des articles L. 327-1 à L. 327-6 du code de la route ;
* fait l'objet d'un contrat d'assurance en cours de validité à la date de sa remise pour destruction ou à la date de facturation du véhicule acquis ou loué.

Le demandeur certifie avoir remis son ancien véhicule pour destruction dans les trois mois précédant ou les trois mois suivant la date de facturation du véhicule acquis, à un centre de traitement des véhicules hors d’usage agréé mentionné au 3° de l’article R.543-155 du code de l’environnement ou par des installations autorisées conformément aux dispositions de l’article R.543-161 du même code ; qui délivre à son propriétaire un certificat de destruction du véhicule conformément aux dispositions de l’article R322-9 du code de la route.

Pour un véhicule acquis, le demandeur s’engage à ne pas revendre le véhicule et à fournir la preuve, à toute demande de la ville de Reims, de la possession du véhicule pendant une durée de deux ans.

Pour un véhicule loué, le demandeur s’engage à ne pas modifier le contrat et à fournir la preuve, à toute demande de la ville de Reims, de la possession du véhicule pour une durée de deux ans suivant la conclusion du contrat.

Le demandeur autorise la ville de Reims à le contacter, dans un délai de 2 ans à compter de la notification d’attribution de la subvention, pour un éventuel témoignage et à prendre des photos que la collectivité pourra exploiter pour promouvoir ce dispositif de subvention auprès d’autres bénéficiaires potentiels.

Le demandeur autorise la ville de Reims à opérer une publicité de la subvention allouée sans toutefois que ne soient diffusées des informations à caractère personnel sur le bénéficiaire.

Fait à ............................................................................... le ........................................................

Nom et qualité du signataire : ....................................................................................................

Signature :